

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA

Procès-verbal - Mardi le 7 juillet, 2020

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA, TENUE A HUIS CLOS AU 30 CHEMIN BEGLEY (BUREAU MUNICIPAL), ET PAR VOIE VISIOCONFÉRENCE, LE 7 JUILLET 2020 À 19H07, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. ROBERT BERGERON, MAIRE

SONT PRÉSENTS À CETTE VISIOCONFÉRENCE : LYNN NOËL, HENRI CHAMBERLAIN, CRAIG GABIE

SONT PRÉSENTS EN SALLE, ROBERT BERGERON, LYNNE LACHAPELLE, PAUL CHAMBERLAIN ET LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER, PIERRE VAILLANCOURT

ABSENCE MOTIVÉE, SYLVAIN LA FRANCE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux personnes présentes, et après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

2020-07-113

1.2 **SÉANCE TENUE À HUIS CLOS**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Paul Chamberlain, appuyé par Henri Chamberlain et résolu unanimement de ceux présent :

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par vidéoconférence,

QUE le conseil publie un avis, sur son site Internet, informant la population que le conseil va siéger à huis clos, que le public ne sera pas admis au cours de cette séances et qu'ils sont invités à poser leurs questions par courriel ou téléphone.

1.3 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Séance tenue à huis clos
- 1.3 Période de questions
- 1.4 Ordre du jour
- 1.5 Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2020
- 1.6 Prélèvements bancaires
- 1.7 Registre des chèques
- 1.8 Liste des comptes fournisseurs
- 1.9 Dépenses du directeur général

- 1.10 Dépenses du directeur du service incendie
- 1.11 Modification de contrat pour l'employé au poste d'inspecteur en bâtiment et environnement / Superviseur de la voirie
- 1.12 Crédit de taxes matricule numéro 3589-74-4236
- 1.13 RREMQ – cotisations
- 1.14 FRR – Demande de projet
- 2. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
 - 2.1
- 3. TRANSPORT**
 - 3.1
- 4. HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 4.1
- 5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
 - 5.1
- 6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**
 - 6.1 Résiliation résolution #2020-07-109 CPTAQ - aliénation et utilisation à une fin autre qu'agricole
 - 6.2 Lot chemin Lee – option arpentage
- 7. LOISIRS ET CULTURE**
 - 7.1 Soumission renovations Bibliothèque
 - 7.2 Budget pour parc de planches à roulettes
- 8. VARIA**
 - 8.1
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

2020-07-114
1.4

ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour et de la disponibilité des documents au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance;

IL EST PROPOSÉ par Lynn Noël, **APPUYÉ** par Craig Gabie et résolu d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant les sujets suivants :

- 1.15 **DEMANDE DE RÉOUVERTURE - CENTRE DE SERVICE KAZABAZUA**
- 1.16 **BOURSES D'ÉTUDE GRADUANT**
- 1.17 **PROJET CENTRE COMMUNAUTAIRE – PAIEMENT FINAL**

ADOPTÉE

2020-07-115
1.5

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUIN 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2020;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain, **APPUYÉ** par Craig Gabie et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2020 tel que présenté.

ADOPTÉE

2020-07-116
1.6

ADOPTION PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES

IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle
APPUYÉ par Paul Chamberlain
Et résolu

D'adopter, tel que présentée, la liste des prélèvements bancaires pour le mois De juin 2020, totalisant les montants suivants :

Salaires nets	20 123,13 \$
Remises provinciales	8 225,24 \$
Remises fédérales	3 161,96 \$
Remises du Régime de retraite	3 325,73 \$

ADOPTÉE

2020-07-117
1.7

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES

IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle
APPUYÉ par Craig Gabie
Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le registre des chèques du mois de juin 2020 totalisant un montant de 15 406,81 \$.

ADOPTÉE

2020-07-118
1.8

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS

IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle
APPUYÉ par Paul Chamberlain
Et résolu

D'adopter, tel que présenté, le paiement de la liste des comptes fournisseurs du mois de juin 2020 totalisant un montant de 66 912,08 \$ incluant les prélèvements bancaires.

ADOPTÉE

2020-07-119
1.9

DÉPENSES DU DIRECTEUR GÉNÉRAL - DGE (581,20 \$)

2020-07-120
1.10

DÉPENSES DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE - DCP (122,15 \$)

Certificat de disponibilité des crédits

Je, soussigné, Pierre Vaillancourt, directeur général de la Municipalité de Kazabazua, certifie qu'il y a des crédits budgétaires et/ou extra budgétaires disponibles provenant de revenus excédentaires, du surplus accumulé, de réserves financières, de fonds réservés ou d'autres sources pour lesquels les dépenses ci-haut énumérées sont engagées.



Pierre Vaillancourt, DMA
Secrétaire-trésorier et directeur général

2020-07-121
1.11

**MODIFICATION DE CONTRAT POUR L'EMPLOYÉ AU POSTE
D'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT / SUPERVISEUR DE
LA VOIRIE**

ATTENDU que l'employé occupait la position d'Inspecteur en bâtiment et environnement / superviseur de la voirie au sein de la municipalité;

ATTENDU qu'il a lieu de modifier son contrat;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du contrat #CIESV1706;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain, **APPUYÉ** par Craig Gabie et résolu;

QUE le conseil accepte la modification du contrat sous le numéro CIESV1702 rétroactif au 15 juin 2020 aux termes tel que décrit et soumis au conseil et mandate le directeur général de signer ce contrat pour et au nom de la municipalité de Kazabazua.

ADOPTÉE

2020-07-122
1.12

CRÉDIT DE TAXES MATRICULE NUMÉRO 3589-74-4236

CONSIDÉRANT que le vidange de boues septiques de la programmation 2018 et 2019 a été refusé par le propriétaire pour ces deux années de vidanges;

CONSIDÉRANT que le programme remet automatiquement à l'année suivante;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Craig Gabie, **APPUYÉ** par Paul Chamberlain et résolu à la majorité,

QUE le conseil après vérification par Sylvain La France refuse la demande de crédit de taxes pour le service de vidange de boues septiques associé au matricule numéro 3589-74-4236 en se basant sur les notes de refus pour ces deux années par le propriétaire.

Lynn Noël et Henri Chamberlain enregistre leurs dissidences.

ADOPTÉE

2020-07-123
1.13

RREMQ – COTISATIONS

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu des communiqués de la Régie de Retraite des Employés Municipaux du Québec concernant le versement de nouveaux taux de cotisation applicable sur les cotisations régulières pour l'employeur;

CONSIDÉRANT qu'après recherches que ces taux ne s'appliquaient pas à notre municipalité et que notre taux aurait dû être 5 % de cotisations par l'employeur;

CONSIDÉRANT que les taux ont été appliqués pour la cotisation de l'employeur et que ces montants totalisent 1 030,84 \$;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Craig Gabie, **APPUYÉ** par Paul Chamberlain et résolu;

QUE le conseil paye la cotisation de la partie employeur représentant un taux de 1,951 % de surplus aux employés de la municipalité et que ce taux soit remis à 5 % de contribution par l'employeur.

Lynne Lachapelle s'abstient

ADOPTÉE

2020-07-124
1.14

FRR – DEMANDE DE PROJET

CONSIDÉRANT qu'une répartition de 32 014 \$ pour la municipalité de Kazabazua dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité (FRR) pour projets structurants;

CONSIDÉRANT que la municipalité veut faire bénéficier de cette somme pour la communauté pour le sport et le loisir;

CONSIDÉRANT que l'amélioration des structures et l'ajout de protection bénéficieras la longévité de ces structures en sport et loisirs selon le rapport d'observation de parc et selon les recommandations reçues ;

CONSIDÉRANT qu'une résolution avec la description du projet admissible, le montage financier et l'échéancier de ce dernier d'ici le 30 septembre 2020 sois soumise;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Paul Chamberlain, **APPUYÉ** par Lynne Lachapelle et résolu;

QUE le conseil mandate l'administration général de soumettre une demande pour un projet dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité (FRR) du projet suivant :

Description du projet et montage financier:

Revêtement de bandes sur la patinoire extérieure, au coût de 11 037,60 \$ incluant taxes applicables;

Main courante au coût de 8 977,25 \$ incluant taxes applicables;

Filet de contrôle de rondelle en nylon au coût de 3 000 \$ incluant les taxes applicables;

Construction d'une arène au coût de 5 000 \$ incluant les taxes applicables;

Clôture pour le parc municipal au coût de 4 950 \$

Coût total projeté 32 964,85 \$

DE PLUS, QUE le conseil mandate le directeur général M. Pierre Vaillancourt de signer pour et au nom de la municipalité tous documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉE

2020-07-125
1.15

DEMANDE DE RÉOUVERTURE - CENTRE DE SERVICE KAZABAZUA

CONSIDÉRANT que la crise du COVID-19 a entraîné la fermeture de la Caisse populaire Desjardins de Kazabazua;

CONSIDÉRANT qu'un seul point de service est à Gracefield;

CONSIDÉRANT que la succursale de Kazabazua dessert plusieurs municipalités soit Kazabazua, Low, lac-Sainte-Marie et Alleyn-et-Cawood;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Henri Chamberlain, appuyé par Craig Gabie et résolu;

QUE le Conseil de la municipalité de Kazabazua demande à la Fédération des Caisse Populaire Desjardins d'assurer qu'après la pandémie COVID-19 terminée que la Fédération des Caisse Populaire Desjardins n'envisagera pas la fermeture de la Caisse Desjardins, Centre de service à Kazabazua et assurera une réouverture complète du point de service à Kazabazua et que cette résolution soit transmise aux municipalités de Lac-Sainte-Marie, Low et Alleyn-et-Cawood pour leur appui et une copie de cette résolution soit transmise au directeur général de Gracefield, M. Khaled Ouabdeselam.

Lynne Lachapelle s'abstient

ADOPTÉE

2020-07-126

1.16

BOURSES D'ÉTUDE GRADUANT

IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle
APPUYÉ par Craig Gabie
Et résolu

QUE le conseil autorise une bourse d'étude de 100 \$ afin d'aider les élèves dans la poursuite de leurs études à un niveau supérieur, cette bourse d'étude est offerte à deux graduant de l'école secondaire Sacré-Coeur de Gracefield et trois graduants de de l'école secondaire St Micheal's.

ADOPTÉE

1.17

PROJET CENTRE COMMUNAUTAIRE – PAIEMENT FINAL

CONSIDÉRANT qu'un certificat de paiement a été certifié par la firme Robert Ledoux Architecte pour libérer la retenue contractuelle en vertu de l'acceptation définitive des travaux pour le projet de centre communautaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Paul chamberlain, appuyé par Lynne Lachapelle et résolu;

QUE le conseil libère la retenue contractuelle de 27 635,29 \$ incluant les taxes applicables à Constructions Langevin et frères.

Lynn Noël, Craig Gabie et Henri Chamberlain enregistre leurs dissidences

NON ADOPTÉE

2. SÉCURITÉ PUBLIQUE

3. TRANSPORT

4. HYGIÈNE DU MILIEU

5. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2020-07-127

6.1

RÉSILIATION RÉSOLUTION #2020-06-109 CPTAQ - ALIÉNATION ET UTILISATION À UNE FIN AUTRE QU'AGRICOLE

ATTENDU QUE le Conseil a pris connaissance de la demande à être présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec par Mme. Fanny Ménard pour obtenir de cette Commission, l'autorisation à une fin autre que l'agriculture, une aliénation sur le cadastre 5 498 465 et 5 497 600 cadastre officiel du Québec, dans la municipalité de Kazabazua, totalisant une superficie de 1 200 mètres carré;

ATTENDU QUE le propriétaire n'a jamais autorisé cette demande pour les lots cadastre 5 498 465 et 5 497 600 situé dans une zone agricole;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Lynn Noël, **APPUYÉ** par Craig Gabie et résolu

De résilier la résolution **#2020-06-109** qui recommande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'accepter cette demande d'autorisation pour des fins autres que l'agriculture pour les cadastres 5 498 465 et 5 497 600 cadastre officiel du Québec, dans la municipalité de Kazabazua.

ADOPTÉE

2020-07-128
6.2

LOT CHEMIN LEE – OPTION ARPENTAGE

CONSIDÉRANT que le conseil veut subdiviser le lot 5 497 028 pour en faire 7 lots pour revendre;

CONSIDÉRANT que deux des lots projetés sous le numéro 5 et 6 sont vendus;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Henri Chamberlain, **APPUYÉ** par Lynne Lachapelle et résolu à la majorité;

QUE le conseil accepte la proposition de l'arpenteur géomètre Bussières Bérubé Genest Schnob pour la subdivision du lot 5 497 028 détaillé de ce qui suit :

- a. Une opération cadastrale (7 lots créés projetés, soit un seul lot pour les lots projetés 5&6)
- b. Une opération cadastrale (1 lot créé pour le parc)
- c. Une opération cadastrale (1 lot créé pour l'hydrant)
- d. Préparation des documents cadastraux (total 9 lots) : 4 430\$ + taxes
- e. Envoie et frais d'enregistrement cadastrale au ministère : 355\$ + taxes
- f. Pose de repères d'arpentage pour les 9 lots et préparation d'un certificat de piquetage : 6 000 \$ + taxes
- g. Total de 10 785\$ + taxes
- h. Soit 1 198.34\$ / par nouveau lot créé avec piquetage

Lynn Noël et Craig Gabie enregistre leurs dissidences

ADOPTÉE

7. LOISIRS ET CULTURE

2020-07-129
7.1

SOUSSION RENOVATIONS BIBLIOTHÈQUE

CONSIDÉRANT que le conseil a mandaté l'administration général de trouver des soumissions pour les rénovations de la bibliothèque;

CONSIDÉRANT que cette rénovation serait considérée un projet de la TECQ 2019-2023;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle, **APPUYÉ** par Henri Chamberlain et résolu;

QUE le conseil ait pris connaissance de la soumission CSC en date du 6 juin 2020 et octroi le contrat à CSC Shawn Chamberlain au coût de 13 210,31 \$ incluant les taxes applicables et que ce projet soit ajouté dans la programmation de la TECQ 2019-2023.

Paul Chamberlain s'abstient

ADOPTÉE

2020-07-130
7.2

BUDGET POUR PARC DE PLANCHES À ROULETTES

IL EST PROPOSÉ par Lynne Lachapelle
APPUYÉ par Paul Chamberlain
Et résolu

QUE le conseil réserve un budget au montant de 2 500 \$ pour un parc de planches à roulettes.

ADOPTÉE

8. VARIA

9. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

10. **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée. Il est

19h50.

Président

Secrétaire



Robert Bergeron,
Maire

Pierre Vaillancourt, DMA
Directeur général / Secrétaire-Trésorier

« Je, Robert Bergeron, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».